# Courrier de la Nouvelle-Orléans.

G. W. WEISSE & Co., No. 72, Rue de Chartres, Entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 2 JUILLET 1862

G. W. WEISSE, F. LIMET, N. DUFOUR, S. HARNY — Editeurs-Propriétaires.

MERCREDI MATIN, 2 JUILLET 1862


Les porteurs sont autorisés à prendre des abonnés à la semaine à raison de 25 cents.

**Ventes à l'encan de ce jour.**

Par B. Montgomery, à 10 heures et demie, No. 127 rue Gravier—Continuation de la vente du grand établissement de Holt's House.

Par Hoffman & Marks, No. 63 rue de Chartres—Soulier, bottes, vêtements et marchandises sèches.

Par E. Roger & Co., au magasin de feu C. C. Collins encoignure Vieille-Levée et Bienville—Un grand assortiment de groceries, vins et liqueurs.

## Bulletin.

Le steamer *Rhode Island* arrivé avant-hier, est parti de Boston le 11; il a touché à Hampton Roads le 14 et y a pris les malles et les journaux de New York du 13 puis il a touché à Port Royal le 18 et à Key West le 20. Bien qu'on annonce qu'il ait apporté des journaux de New York du 13, nous n'avons pu nous en procurer de cette date et nous ne voyons dans les nouvelles publiées par les journaux du soir que peu de chose à reproduire. Les seuls renseignements nouveaux que nous y trouvons, sont ceux qui concernent la demande de reddition de Galveston. Bien que le rapport dise que "l'on ne doute pas que la ville se rende sans attendre le bombardement," nous ne savons rien de positif sur le sort de Galveston.

Un journal de New-York annonce qu'il se fait dans les arsenaux maritimes du Nord de grands préparatifs destinés à la capture de Charleston, de Savannah et de Mobile, avant que l'on arrive au milieu de l'été. Les Etats Unis espèrent ainsi s'emparer de tous les ports des Etats Confédérés et réduire leurs adversaires à la guerre sur terre. D'après les nouvelles de l'Arkansas, données par le *Delta*, les forces confédérées cherchent à se réorganiser en armée, et le gouverneur Rector aurait réussi à réunir douze mille hommes.

Les nouvelles de l'armée de McClellan par les journaux du Nord, ne vont que jusqu'au 12 juin et sont, par conséquent, antérieures aux nouvelles reproduites des journaux de Mobile, nouvelles qui allaient jusqu'au 26.

Les dépêches de Nashville du 12, adressées aux journaux du Nord, et que nous reproduisons plus loin, sont également antérieures à celles qui ont été publiées d'après les journaux de Mobile, car les derniers télégrammes de Chattanooga étaient du 13 juin. Il en est de même des nouvelles de l'armée du général Fremont. Enfin, les nouvelles de Memphis sont antérieures à celles que nous avons données hier et qui allaient jusqu'au 15 juin. Comme on le voit, le steamer *Rhode Island* ne nous a rien apporté de bien nouveau, et il ne nous apprend pas, ce qui est d'un intérêt majeur pour tous les habitants de la ville, s'il arrivera bientôt de la farine.

Nous entrons dans le mois de juillet qui promet d'être le plus chaud mois de l'année, et nous devons en juger par son début, car le thermomètre s'est élevé le premier jusqu'à 98 degrés Fahrenheit à l'ombre. Juillet est le mois des chaleurs, des orages, des coups de soleil, et celui aussi où se décide la grave question de savoir si la fièvre jaune fera son apparition parmi nous, bien que généralement le terrible fléau ne prenne de forme épidémique que dans le courant d'août. Jusqu'à présent les rapports du Bureau de Santé n'ont constaté aucun cas dans la population civile et nous n'avons pas entendu dire qu'il s'en soit déclaré dans les hôpitaux militaires. Mais si nous n'avons pas la fièvre jaune, nous avons un commencement de famine et, à moins que les choses ne changent promptement, nous sommes menacés de voir des souffrances terribles que l'or et la charité seront impuissants à soulager, car on ne fait de pain qu'avec la farine et c'est la farine qui manque.

La corvette à vapeur anglaise *Rinaldo*, capitaine Hewett, venant de Nassau, est arrivée avant hier et s'est placée au milieu du fleuve à la hauteur du Quatrième District. Cette corvette porte 27 canons, dit le *Picayune* qui nous annonce qu'un autre navire de guerre anglais, le *Laurel*, est aussi dans le fleuve.

NOUVELLES DU GOLFE—Nous empruntons ces nouvelles au *Delta* d'hier, qui lui même les a tirées du Houston *Télégraph*, (Texas).

Samedi matin la frégate *Santee* avait hissé un drapeau parlementaire comme un signe d'intention de communiquer avec la côte. Pendant la journée un messager vint apporter la demande suivante

Frégate des E. U. *Santee*,
Devant Galveston, Texas, 17 mai 1862.

*Au commandant militaire, commandant les forces confédérées, Galveston, Texas.*

Monsieur, dans quelques jours les forces de terre et de mer des E. U. viendront demander la reddition de la ville de Galveston.

Afin d'éviter l'effusion du sang et la destruction des propriétés qui résulteraient du bombardement de votre ville, je demande la reddition de la place, avec toutes les fortifications et batteries qui se trouvent dans le voisinage, avec toutes les armes et munitions de guerre. J'espère que vous vous conformerez à cette demande.

Je suis, respectueusement, &c.

HENRY EAGLE,
Capitaine commandant les forces des E. U. devant Galveston.

Le porteur du message ci-dessus annonça qu'une réponse pourrait être faite à toute heure pendant un jour. Les fils du télégraphe étant dérangés, ce message ne put être transmis que dans la soirée.

Ce matin le général Hebert a chargé le col. Cook de répondre que lorsque les forces de terre et de mer seraient leur apparition la *réponse serait envoyée*. En attendant nous pouvons assurer le peuple que l'île ne sera pas abandonnée sur un simple *bombardement de papier*. Rien ne sera épargné pour résister à l'ennemi quand il se présentera.

Le général commandant conseille au peuple de rester calme.—Il n'y a pas de danger—quand l'ennemi débarquera et essayera de pénétrer dans l'intérieur, il sera combattu sur chaque pouce de terrain. En attendant, tout homme doit rester sous les armes et être prêt à se mettre en campagne au premier avis.

Les conseils étrangers ont communiqué avec le capitaine de *Santee* dans le but de faire désigner un endroit qui serait respecté pendant le bombardement, comme une place de sureté pour les étrangers. A cette communication le capitaine Eagle a répliqué.

Frégate des E. U. *Santee* 22 mai 1862.

Messieurs, permettez-moi de vous assurer que personne ne déplore plus que moi la misère qui résulterait du bombardement de la ville de Galveston et de ses fortifications; cependant c'est un devoir qui devienne nécessaire pour assurer la reddition de la place.

Il n'est pas en mon pouvoir de vous donner aucune garantie de sécurité pendant le bombardement, car il est impossible de dire quelle direction suivront les bombes et les boulets.

HENRY EAGLE,
Capt. commandant les forces navales des E.-U. devant Galveston.

NOUVELLES DE VICKSBURG—Washington, jeudi 13 juin.—Les journaux de Richmond, reçus ici, contiennent des extraits des feuilles de Vicksburg, qui témoignent des brillantes opérations de notre flotte dans le voisinage de cette place. Des nouvelles de Vicksburg du 30, publiées dans le Richmond *Examiner* du 9 juin, disent:

Deux des canonnières ennemies se sont amusées à jeter des boulets et des bombes dans le cœur de la ville. On compte que 125 projectiles environ ont été lancés, mais rarement dans la direction des forts, selon toute apparence. Nous n'avons pas entendu parler de dommages, à l'exception de quelques résidences particulières et d'une ou deux églises qui ont souffert. Les rapports des journaux de Vicksburg disent que la petite ville de De Soto, sur le Mississippi, a été détruite par notre flotte et ajoutent: Il n'y a plus que trois petites bâtisses qui marquent aujourd'hui l'endroit qui se glorifiait naguère de posséder une ville.

Le même rapport ajoute: Les canonnières fédérales ont bombardé la ville de Grand Gulf, lundi, et leurs transports ont débarqué des troupes qui ont pillé la place et en ont enlevé tout ce qu'elles ont pu saisir.

Joseph C. Butler, président de la Chambre du commerce de Cincinnati a adressé au secrétaire Chase le télégramme suivant:

Cincinnati, 9 juin 1862.

Je voudrais être autorisé à annoncer que des envois de provisions et d'articles de fabriques peuvent être faits pour Memphis et sont pour la Nile Orléans, si la ville de Vicksburg est prise. Nos négociants et nos manufacturiers n'abuseront pas du privilège.

JOSEPH C. BUTLER,
Président de la Chambre du Commerce.

**Ouverture du Mississippi.**

Le secrétaire Chase a répondu comme suit au président de la chambre du commerce de Cincinnati:

Washington, 9 juin.

Joseph C. Butler, président de la chambre du commerce.

Des marchandises peuvent être expédiées pour Memphis et pour tous les lieux au pouvoir des forces fédérales, sous les règles existantes pour empêcher l'assistance aux rebelles, et soumises à l'inspection et au contrôle des commandants militaires aux points d'arrivée et de destination, et aussi de ceux qui ont été nommés plus avec la permission des commandants militaires. Offrez à la Chambre du commerce et à mes concitoyens de Cincinnati mes sincères félicitations sur la réouverture partielle de nos grandes rivières. Cette réouverture sera bientôt complète. Puisse notre navigation fluviale n'être jamais plus fermée au commerce américain! S. P. CHASE.

CHAMBRE FÉDÉRALE.—Au Sénat, dans la séance du 19, M. Davis de Kentucky a présenté une résolution suivant laquelle, le général Buckner fait prisonnier au fort Donelson et actuellement détenu au fort Warren, devrait être échangé aussitôt qu'il aura été jugé pour pouvoir être jugé pour crime de trahison, sous une accusation lancée par la cour de District du Kentucky, dans une discussion dans laquelle M. Davis a fait ressortir que le général Buckner se trouvait dans le district de Kentucky, lorsque le major Anderson fut obligé de quitter le fort Sumter, et que le général Buckner ne devait pas être considéré comme ayant été fait prisonnier par le fait de son arrestation par le général Grant. Après quelques discussions, la résolution a été adoptée par 29 votes contre 8.

Le Sénat a ensuite adopté le bill de la Chambre des Représentants qui prohibe le commerce avec les rebelles, et le bill qui prohibe le commerce des esclaves et leur transport hors des lignes des Etats-Unis. Le bill qui prohibe le commerce des esclaves a été adopté par 27 votes contre 7. M. Sumner a recommandé la prompte adoption du bill du sénat qui forme un code de gouvernement de sénat et de formation d'un comité de conférence sur les points en discussion entre les deux chambres. La motion a été adoptée par un vote de quatre-vingt contre cinquante-huit. Le bill désignant la solde et les émoluments de certains officiers de l'armée, confère le droit de citoyenneté à tous les volontaires qui servent et sont honorablement licenciés après la preuve faite d'un an de résidence, et punissant les contrefacteurs frauduleux par une amende ou l'emprisonnement et les rendant passibles des articles de guerre, a passé.

Le rapport du comité de conférence sur le bill allouant cinq millions de piastres pour primes aux volontaires a été accepté.

EXPEDITION DU GENERAL NEGLEY—Nashville, jeudi 12 juin—Des dépêches du général Negley au gouverneur Johnson, annoncent le succès de cette expédition dans l'Est du Tennessee.

Il a fait quatre vingts prisonniers, et parmi eux nombre de notables citoyens rebelles; il a pris des bestiaux et beaucoup de chevaux destinés au service de l'armée rebelle.

La défaite du général confédéré Adams à Tweden's Cove a été plus complète qu'on ne l'avait cru d'abord. Adams a échappé sans chapeau, sans épée et sans cheval.

Les batteries rebelles à Chattanooga ont été démontées le 7, après une lourde canonnade de trois heures. Nos forces ont ouvert le feu le lendemain et ont continué pendant six heures à tirer sur la ville, chassant l'ennemi de ses travaux et le forçant à évacuer la ville.

Les Confédérés ont brûlé les ponts pour empêcher qu'on ne les poursuivît. Les Tennessiens de l'Est sont sortis en foule et ont secouru nos troupes en les courrant d'acclamations cathousiastes.

Il y a beaucoup de demandes de passe pour Memphis.

Nous trouvons les nouvelles qui suivent dans une correspondance télégraphique adressée de Washington au *N. Y. Herald*, sous la date du 12 juin.

Ce matin un urage de 26 hommes a été envoyé des casernes de la marine à Boston et Philadelphie, pour les nouvelles canonnières qu'on arme dans ces deux ports. La canonnière *Paul Jones*, capitaine Steadman, récemment construit à Baltimore est arrivée hier soir à l'arsenal. C'est un schooner à roues, calculé pour six pièces de 30 et deux canons à pivot de 100 à l'avant et à l'arrière.

L'honorable Reverdy Johnson doit partir en mission pour la France sur le vapeur *Connecticut* de N. York, mardi 17 juin.

La Cour de Circuit, aujourd'hui, dans l'affaire de John et William Jackson, réclamés comme fugitifs par Denis Duval, de Maryland, a renouvelé sa première décision en refusant d'admettre le témoignage sur la loyauté du réclamant, mais elle a permis l'admission du témoignage sur la question de savoir si les esclaves avaient été engagés à donner aide à la rebellion. Les fugitifs ont été rendus au réclamant. L'avocat des esclaves soutenait que la cour devait rendre les fugitifs seulement à la réquisition du gouverneur du Maryland, mais la cour a décidé le contraire.

Les ouvriers ont commencé aujourd'hui à remuer le sol de l'*Avenue de Pennsylvanie* pour le chemin de fer *intra muros*.

Les dernières nouvelles reçues du quartier-général de McClellan indiquent les progrès du siège du "dernier fossé" des rebelles. Des militaires très intelligens qui ont récemment l'occasion d'examiner la situation et les préparatifs de McClellan, regardent son succès comme certain. Ils disent que c'est seulement une question de temps et que le résultat sera la fin de la rebellion.

Le même *Herald* du 12 nous fournit les nouvelles qui suivent sur les Antilles espagnoles et l'Amérique du Sud:

La Domingue prospère sous le nouveau gouvernement de l'Espagne, et la solution du grand problème social de l'émancipation de la population noire ou de la continuation de l'esclavage dans les Indes Occidentales a fait un pas. D'après notre correspondance, dit le *Herald*, St Domingue a déjà gagné immensément à la politique sérieuse et libérale de la reine Isabelle.—De grandes lignes de chemins de fer combinées de manière à ouvrir un large commerce dans la vallée de l'Ozama, avec de magnifiques plans pour la navigation fluviale, ont déjà été arrêtés et l'Espagne paye invariablement en or tous les travaux qu'elle ordonne. Les Américains y trouveraient un très beau placement pour leurs capitaux.

Les autorités espagnoles attendent de grands envois de negres affranchis et de nègres libres de l'Amérique du Nord, et le correspondant en conclut que l'esclavage est condamné dans les colonies espagnoles. Ou dit même que l'institution est tellement entravée dans son état que les planteurs de Cuba et de Porto Rico pensent sérieusement à proposer au gouvernement de Madrid un plan d'émigration moyennant indemnité. L'Espagne aurait l'intention de fonder dans les Antilles un puissant empire de noirs libres où les gens de couleur jouiraient, comme aujourd'hui, des mêmes droits politiques, militaires, municipaux et religieux que les blancs, quand même ils seraient exclus des cercles so ciaux par le préjugé de caste.

Les immeubles sont en demande à la Dominique. Le commerce fleurit dans la ville et les artisans y reçoivent de bons salaires.

AMÉRIQUE DU SUD.—On a de Buenos Ayres des dates jusqu'au 14 avril. Les citoyens des Etats-Unis qui y résident ont été rassurés par les dernières nouvelles de la guerre dans l'Union. Les républiques ont été très alarmées du plan des opérations combinées contre le Mexique; elles craignent que l'Espagne ne leur applique ses nouveaux principes d'invasion européenne. L'Uruguay, particulièrement, se sent mal à l'aise à la rumeur d'une flotte italienne qui aurait été envoyée dans ses eaux. La France faisant ostensiblement valoir ses droits contre Buenos Ayres. M. Palmer, ministre des Etats-Unis pour la République Argentine est parti aussitôt après l'arrivée de M. Helper, le nouveau consul. Manuel Rosas, ex dictateur de la *Confédération*, a été condamné à mort, après un procès de dix ans. Ses partisans ont été déclarés confisqués mais comme Rosas réside à Southampton, Angleterre, le jugement ne peut être exécuté et personne ne se soucie d'acheter son bien. Les affaires de marché sont calmes.

LA MARINE DES CONFÉDÉRÉS.—Nous lisons dans le *Delta* du soir

Il paraît que les confédérés ont encore un semblant de marine sur le Mississippi. Holmes a sous son commandement, à ce que dit une dépêche adressée à un journal de l'Ouest, trois bateaux appelés le *Pontchartrain*, le *Lady Polk* et l'*Arcadian*, outre quatre ou cinq transports. Le commodore Davis est arrivé lui, et la flotte rebelle sur le Père des Eaux n'existera bientôt plus.

NOUVELLES DE MEMPHIS.—Le *Delta* contient les nouvelles suivantes empruntées aux journaux du Nord.

Memphis, 9 juin.—On a reçu avis ce matin qu'aussitôt que la nouvelle de la défaite de la flotte rebelle et de la reddition de la ville fut parvenue à la rivière St Francis, dans l'Arkansas, un steamer, agissant d'après les ordres du général Hindman, remonta la rivière et détruisit plusieurs milliers de balles. On a brûlé 400 balles à Madison, Arkansas, à 40 milles à l'Ouest d'ici.

Dans la journée et la nuit d'hier la ville a été sur-peuplée qu'une ville du Nord. Aujourd'hui, il n'y a quelques magasins d'ouverts, et l'on refuse généralement le papier confédéré. Il n'y a pas eu de mouvement depuis vendredi dans les forces de terre et de mer. On dit que 30,000 balles de coton ont été brûlées ici. On ne fait pas beaucoup d'affaires.

Memphis, 10 juin.—La calme règne dans toute la ville. La prompte soumission des habitants du gouvernement national est non seulement surprenante mais encourageante. Les autorités civiles continuent à exercer leurs fonctions. Le bureau du maréchal-prévôt est rempli d'une foule de postulants qui demandent à se rendre au Nord. Ces personnes ont à prêter serment d'allégeance pour obtenir cette permission.

La cavalerie rebelle de Jackson qui n'avait cessé de rôder autour de la ville depuis l'occupation est partie, dit-on, pour Holly Springs. Comme la plus grande partie de ses membres ont de graves intérêts dans cette ville, il est très probable qu'ils tenteront de la brûler. Le recorder de la ville a été arrêté par le maréchal-prévôt pour avoir fait arrêter un citoyen qui causait dans les rues avec un soldat fédéral.

La cavalerie rebelle parcourt le pays autour de Grande Junction et détruit tout le coton qu'elle peut trouver.

Des demandes ont été faites pour expédier 6000 balles de coton.

Le Memphis *Argus* est toujours assez prononcé dans ses sympathies pour la sécession. L'*Avalanche* est plus réservée et disposée à se soumettre tranquillement. Ces deux journaux conseillent la soumission. Beaucoup de magasins ont été ouverts et ont repris leurs affaires. Quelques marchands refusent le papier confédéré, mais prennent des billets de banque du Tennessee.

Les marchés sont pauvrement approvisionnés de viande et de légumes.

Deux steamers rebelles ont été capturés hier au dessus de la ville.

NOUVELLES DE L'ARKANSAS.—Le *Leavenworth Conservative*, Kansas, du 4 juin, dit que le gouverneur Rector, de l'Arkansas, a reçu une réponse à son appel pour des hommes armés, appel fait pour que l'Etat pût compter sur ses propres enfants et non sur la Confédération; et que douze mille hommes se sont ralliés sous ses étendards, de ce nombre font partie les vieilles troupes de McCulloch, les indiens de Pike et les nouvelles recrues. Cette force est commandée par Raina et d'autres généraux, et elle compte 25 pièces d'artillerie. On croit que l'évacuation de Corinth ajoutera à son nombre, et le Fort Smith a été indiqué comme lieu de rendez-vous général. Le Missouri, le Texas et l'Arkansas, d'après le gouverneur Rector, seront le théâtre des scènes finales de la rébellion; mais il n'a pas besoin de compter sur une campagne prolongée, car il y a assez de troupes de l'Union dans ces Etats pour prendre soin de lui et de ses guérillas. (*Delta du soir.*)

CONJECTURES—Le correspondant du New-York *Times* lui écrit de Londres que l'intervention sur le continent américain a commencé au Mexique, et à ce propos se livre aux considérations suivantes:

Selon toute apparence l'Angleterre et l'Espagne se sont retirées de l'expédition et ont laissé l'empereur libre d'établir une monarchie autrichienne sur la frontière méridionale des Etats-Unis. Il y a bien là quelque jalousie et quelque froissement d'amour propre; mais, l'Angleterre ne y montre pas sensible; car le plaisir serait inutile. L'intervention, de la part de la France, devient une habitude. Quand un homme se place à la tête de la civilisation, et croit qu'il lui appartient de respecter l'univers, que pouvez-vous faire? Je ne puis vous dire ce qui s'est passé dans les dernières jours; tout ce qui se fera dans les dix jours qui vont suivre en Amérique, avant que cette missive vous parvienne, mais je serai fort surpris si la démarche de Mercier n'est pas le prélude de quelque autre acte plus important.

Nous ne voyons encore là que des conjectures et nos lecteurs n'y verront pas autre chose. Or, il y a loin, très loin, de là à une intervention sur le continent américain autre part qu'au Mexique.

## CHRONIQUE LOCALE.

COUR PRÉVÔTALE—J. A. Goldman, dont nous avons mentionné hier l'arrestation, a comparu devant le magistrat pour répondre à l'accusation d'avoir brisé les fenêtres du Planter's House, à l'encoignure des rues Julie et Magazine, d'avoir tiré un pistolet et menacé de tuer le propriétaire, M. R. B. De Bars et enfin d'avoir proféré de terribles menaces. Les témoignages ont établi les faits. La défense a cherché à pallier la faute en disant qu'il était pris de boisson. Il a été condamné à six mois de prison.

Martin Nolan, arrêté en même temps et au même endroit que, Goldman pour avoir aidé ce dernier, a été renvoyé de la plainte.

Le magistrat a prononcé l'acquittement d'un nommé Gomez qui était accusé d'avoir fait feu, dans des circonstances très apparentes contre M. Barney Williams, officier spécial. Le plaignant a déclaré positivement qu'on avait tiré sur lui et que le prisonnier était bien le coupable. Il avait, dit-il, par ordre du maréchal prévôt, saisi six ou huit mousquets et les transportait dans un char; en sortant du char, avec les armes, l'accusé se saisit de l'une d'elles et fit feu sur lui, la balle traversa son pantalon et le chemise, mais heureusement ne le blessa point. Williams a parlé avec une volubilité extraordinaire et son éloquence a failli outrepasser les bornes lorsque l'avocat de Gomez a fait observer "que le coup, si coup il y a eu, était probablement parti accidentellement, que l'accusateur avait peut être rêvé qu'il avait vu le prisonnier ramasser le mousquet et tirer." Le défenseur, comme s'il voulait mettre le comble à la chose, a déclaré que Williams avait une mauvaise réputation, que l'accusé était paisible et inoffensif. Tandis que Williams se délivrait d'un long discours afin de prouver le contraire et accompagnait ses paroles de gestes énergiques, un couteau qu'il avait sur lui est tombé sur le plancher et le magistrat l'a pris. Le plaignant a terminé sa harangue par ces mots "Donner a manqué de me tuer, ce matin, comme il m'a tiré, en plaçant un pain à la tête." Le juge, ainsi que nous le disons plus haut, a ordonné la mise en liberté de Gomez.

Antoine Dubeck, Edward Dubeck, John Capdevielle et John Baronet, ont subi hier un interrogatoire. Ils étaient accusés de s'être introduits, le 2 du mois dernier, chez M. Monté guet et d'y avoir volé six cents piastres en argent, deux bilbies de cent piastres, des montres, des clés et d'autres objets qui se trouvaient dans une malle. On a découvert le tout chez Baronet. Le vol a été clairement établi et la poursuite a essayé de prouver que les trois premiers accusés n'y étaient pas étrangers, en montrant qu'ils étaient constamment avec Baronet et occupaient la même chambre que lui ou du moins en avaient la clé. L'affaire n'a pas été décidée à cause de l'absence de la personne qui a la clé du coffre-fort dans lequel est renfermé l'argent. Les inculpés connaissent leur sort aujourd'hui.

Richard Flannery a été condamné à cinq piastres d'amende pour s'être servi d'un langage des halles.

Un soldat qui n'a point une très haute opinion des médecins, s'est plaint du Dr. W. L. Davis et l'a accusé de l'avoir empêché, lorsque cet malade d'yeux, il se rendit auprès du docteur qui consentit à le traiter moyennant une piastre par jour et le paiement à l'avance d'une partie de la somme. L'accusateur lui remit un billet de dix piastres et lui demanda le reste, le docteur répondit qu'il n'avait pas de monnaie et "comme vous devez revenir ici, ajoutait-il, vous ferez tout aussi bien de me laisser le billet." Le docteur lui appliqua un vésicatoire derrière chaque oreille et lui donna six pilules dont il avait deux déjà les quatre autres parce que les premières l'avaient rendu malade. Au bout de six jours, il fut chez l'occuliste et lui réclama les dix piastres, l'occuliste s'y refusa d'abord et finit par en offrir quatre. "Non", répondit le soldat et il demeura inflexible et arrêtation.—Le médecin a répliqué qu'il considérait les dix piastres seulement comme une garantie de la bonne foi du soldat, que néanmoins, vu l'état de la bourse de ce dernier, il avait consenti à ne prendre que six piastres. "Il a été question de rendre la monnaie, a t-il continué, mais j'ai dit à l'accusateur que ce n'était point nécessaire, car je ne pensais pas le guérir avant que le compte s'élevât à dix piastres." "Vous êtes un mauvais malade, a dit le juge Bell au soldat, et il est très probable que vous n'avez point compris le docteur. Celui-ci a accepté cinq piastres et le différend a été réglé.

INCENDIES.—Deux incendies ont éclaté hier matin à 3 heures. L'un a détruit une grocerie à l'encoignure des rue Prytanée et Josephine, et l'autre une écurie à l'encoignure des rues Julie et Franklin, avec étage supérieur d'un café.

Lundi soir, un incendie a été éteint au No 505 de la Nouvelle Levée, avant qu'aucun dommage important en fut résulté.

BILLETS NON RACHETABLES — Le trésorier de ville donne avis que la municipalité ne sera plus responsable pour le paiement des billets de G. W. Holt, d'Asa Hon et de M. Donnell et Mc Graw.

FOLIE—Catherine Ryan a été mise hier sous garde dans le premier District, pour cause de folie.

LE SEXE ET LE COUTEAU—Un autre trait d'audace que l'état actuel des choses fait concevoir de la part d'une certaine classe de nègres, a été exécuté hier. Un drayman, offensé en quelque manière par un d'entre eux, et menacé par lui, sauta à bas de son véhicule et se mit à jouer du fouet contre son adversaire lorsque le nègre armé d'un couteau, le brandit et menaça de le en frapper s'il osait approcher de lui. Cette scène se passait à l'encoignure des rues Vieille Levée et Donaine. Le drayman, pensant que la discrétion est la plus belle partie de la bravoure, toutes circonstances pesées et considérées, remonta sur son véhicule et s'en fut. Notre informateur s'il avait pu reconnaître les parties, n'aurait pas manqué de remplir son devoir en soumettant l'affaire à l'investigation des autorités de la police correctionnelle.

COUP DE POIGNARD—Un individu, nommé Michel Smith, a été conduit à l'hôpital de Charité peu après 9 heures, lundi soir. Il avait reçu un coup de poignard au beau milieu de l'omoplate de l'épaule gauche. L'hémorrhagie fut considérable mais il est à espérer que la blessure n'a pas pénétré loin. Le blessé n'a pu donner d'autre cause de l'accident qu'en disant qu'il se promenait paisiblement et inoccemment à l'encoignure des rues Magnolia et Gravier, lorsqu'il fut attaqué par une personne inconnue, naturellement, pour des raisons également inconnues.

LE MEURTRE DE JOHNSON—L'enquête dans l'affaire du meurtre du marin, Johnson, a été reprise hier, mais sans résultat satisfaisant. Pendant la journée, un nommé Conrad Rendur a été arrêté dans le deux district par le caporal Allen, sous la prévention d'avoir commis le meurtre, malgré les charges qui pèsent contre Morris, alors que cela a été déjà rapporté. Les témoignages n'ont pas suffi pour convaincre les jurés, sur le vrai coupable, par conséquent, l'instruction a été remise. En attendant, Morris et Bender restent sous bonne garde, car s'il n'y a pas assez de raisons pour qu'ils soient condamnés, il n'y en a pas assez non plus pour qu'ils soient renvoyés.

MORTALITÉ.—Voici le rapport du Bureau pour la semaine expirée le 29 juin, à 6 heures du matin

*Maladies* — Apoplexie, 1; inflammation des intestins, 7; congestion cérébrale, 1; ramollissement du cerveau, 1; choléra infantum, 8, consomption, 13; convulsions (enfants) 6; delirium tremens, 2, diarrhée aiguë, 7, diarrhée chronique, 6, diabète, 1; dysenterie aiguë, 1, dysenterie chronique, 1, fièvre, 1; fièvre congestive, 4, fièvre bétique, 1; fièvre intermittente, 1, fièvre rémittente, 1, fièvre scarlatine, 1, fièvre typhoïde, 10, typhus, 2, gastro-entérite, 3, coqueluche, 3; rougeole, 1, méningite, 2, vieillesse, 6, péritonite, 3; pneumonie, 2, pleurésie, 1, naissance prématurée, 1, inflammation d'estomac, 2; morts nés, 4, trismus nascentium, 2; suicides, 2; non déclarés, 3, autres maladies, 24. Total, 131.—25 de moins que la semaine précédente

*Sexe*—Adultes, 41, adultes du sexe féminin, 25; enfants mâles, 33; enfants du sexe féminin, 31; 1 non déclaré.—Total, 131.

*Couleur*—Blancs, 97, mulâtres, 11, noirs, 15, 8 non déclarés.—Total, 131.

Libres, 102, esclaves, 14, non déclarés, 15.—Total; 131

*Ages*—Au dessous d'un an 28, 1 à 2 ans, 17; 2 à 5 ans, 11, 5 à 15 ans, 4; 15 à 25 ans, 6, 25 à 30 ans, 2, 30 à 40 ans, 14; 40 à 50 ans, 10; 50 à 60 ans, 7; 60 à 70 ans, 5, 70 à 80 ans, 4; 80 à 100, 3; au-dessus de 100 ans, 1, non déclarés, 19. Total, 131.

*Nationalités*—Afrique, 1; Danemark, 1; Angleterre, 3, France 3, Allemagne, 1; Irlande, 8; Italie, 1, Suisse, 1; Indes Occidentales, 1, Louisiane, 57, Delaware, 1; Maryland, 1; Caroline du Sud, 3, Missouri, 1; Alabama, 1, inconnus, 1; non déclarés, 45. Total, 131.

MARCHÉ GRATUIT.—Il a été distribué hier des provisions à 1,744 familles.

Les pauvres ont reçu; 2,200 livres de bacon, 142 boisseaux de farine de maïs, 23 barils de sucre et 76 boisseaux de pois.

**Finances de la France.**

Nous trouvons dans le *Crédit public* l'article suivant, signé de *M. Louis Chauvean*.

*Du budget.* — "Le budget pour l'exercice 1863 ne tardera pas à être soumis à l'examen du corps législatif; la partie relative aux recettes et aux dépenses ordinaires ne donnera lieu, selon toute probabilité, à aucune controverse, mais il n'en sera vraisemblablement pas ainsi de celle qui comprend les dépenses et les ressources extraordinaires; il n'est donc pas sans intérêt d'examiner d'avance les questions qui doivent dominer ces débats.

"Les dépenses extraordinaires seront assurément maintenues et votées telles qu'elles sont propcsées par le gouvernement. Ces allocations de fonds sont indispensables, puisque, sans elles, on ne pourrait continuer les travaux commencés, mener à bonne fin les entreprises d'utilité publique actuellement en cours d'exécution, satisfaire aux engagements de toute nature contractés en faveur d'un grand nombre de départements et de localités.

"Pour faire face à ces dépenses, le gouvernement propose d'élever temporairement deux des impôts actuels. Certaines intérêts coalisés se préparent, dit-on, à combattre vaillamment les deux mesures qu'il s'agit d'établir sur le sel et sur le sucre. Les députés du Midi s'emporteront à la première, les députés du Nord à la seconde.

"Sans discuter ici chacune des deux mesures, qui ne doivent pas, d'ailleurs, que temporaires, obtenir les bonnes et vos critiques bien proposées, bornons-nous à deux observations, dont l'importance n'échappera à personne.

"L'aggravation des droits sur le sucre ne privera pas entièrement le consommateur du bénéfice du dégrèvement dont cette denrée a été l'objet par suite de la mise en vigueur du programme économique.

"L'impôt sera plus lourd qu'il n'est actuellement, soit est vrai; il le sera moins qu'il y a deux ans; c'est ce qu'il ne faut pas oublier. Le droit, qui était autrefois de 54 fr., qui est aujourd'hui de 30 fr. par 100 kilos, se trouvera relevé à 42 fr. seulement.

"L'élévation des droits sur le sel n'ajoutera, en moyenne, d'après des statistiques dont l'exactitude ne saurait être contestée, qu'un surcroît de dépense d'environ 80 centimes par tête, ou 4 fr. par famille de cinq personnes. Avant 1848, la consommation du sel pouvait être évaluée à 6 kilos et demi par habitant. A cette époque, le droit qui s'élevait à 30 cent., fut réduit à 10 cent. Malgré ce dégrèvement, malgré l'accroissement de la population, malgré le développement du bien-être, l'augmentation qui se produisit pendant une période de quinze ans dans la consommation de cette denrée, n'a porté la moyenne qu'à 7 kilos par tête. Le droit proposé étant de 20 cent., au lieu de 10, il en résulterait, comme nous venons de le dire, une surcharge de 60 cent., rien de plus. Or, si l'on veut aller au fond des choses, on reconnaîtra facilement que le moindre ralentissement sur l'activité du travail national causerait à la classe la plus nombreuse et la plus pauvre de l'un pire, un préjudice bien plus sensible, lui impo serait une plus lourde charge que ne le fera certainement l'accroissement de cette contribution.

"Si, en effet, les surtaxes dont nous parlons venaient à être repoussées, à l'aide de quelles ressources le gouvernement pourrait il faire face aux dépenses extraordinaires dont personne ne conteste la nécessité? A l'aide d'un emprunt, évidemment. Impôts ou emprunts, il n'est pas possible d'échapper à cette alternative

"On dira que l'emprunt pourrait être fructueusement diverses annuités, ne s'étend e qu'à une année qu'à une somme de 80 millions au viron, nous le voulons bien. Ce ne serait pas moins un emprunt dont les conséquences, tou jours préjudiciables au crédit public, seraient dans l'espèce aggravées par l'incertitude, le poids des maux en matière financière, attendu que le nombre des exercices, pendant lesquels on serait forcé de le renouveler, ne pourrait être fixé, dès maintenant, d'une façon précise.

"Qu'y a-t-il au fond de la situation financière actuelle? C'est que les dépenses publiques n'étant accrues beaucoup plus vite que les ressources, l'Etat n'a pu y faire face que par des expédients de trésorerie et en accroissant la dette flottante, ce qui est une façon déguisée d'emprunter. Aucun des derniers budgets ne s'est réglé en équilibre, et la continuation de la paix a seule permis la prolongation de cette situation périlleuse, où la moindre crise européenne pourrait amener des embarras sérieux. La sécurité du pays ne peut le mettre à l'abri, avec l'équilibre du budget, et le fantôme de l'emprunt compromettant sans cesse l'essor du crédit public, le crédit particulier a eu à son tour vu frapper de torpeur.

"Un emprunt on plutôt une série d'emprunts à contracter ne tarderait, assurément, qu'aggraver cette position, en attiraient de plus en plus le crédit de l'Etat.

"Que l'équilibre financier soit au contraire, rétabli, et à l'instant la situation change, un remède efficace est trouvé dès qu'une ressource normale comble le déficit, la confiance renaît, parce que la situation financière de l'Etat redevient nette et à l'abri de toute éventualité des transactions, trop longtemps paralysées, reprennent leur essor, ce ne sont plus seulement des millions (10, 20, 30 millions) du chiffre de l'Etat, subventionner les chantiers du travail; l'industrie privée se charge à son tour de tripler et de quadruplier cette somme, elle multiplie ses entreprises, elle élève des constructions, elle établit des usines et des ateliers, et, en fait, en un mot, surgir de tous côtés, de nouveaux éléments, de nouveaux instruments, de production et de richesse.

"Le projet de budget forme un ensemble qui ne peut être divisé: il fait lui même partie d'un plan financier qu'il faut conserver dans son intégrité sous peine de le détruire. C'est la conséquence nécessaire d'une réforme à laquelle tout le monde s'applaudit et qu'on rendrait impossible si on la mutilait

## FAITS DIVERS

—Une terrible et douloureuse catastrophe, dit la *Meuse*, de Liége, vient encore de jeter la désolation dans la population ouvrière de notre province. Un coup d'eau survenu samedi soir dans les travaux de la mine de houille de la charbonnage, à Grivegnée, près de Liége a coûté la vie à quatorze ouvriers mineurs occupés dans une taille montante établie à l'étage de 110 mètres, au dessus du tunnel du siège de Robermont.

Cette venue d'eau a été subitement interceptée par le porte des ouvriers lorsque, dont le travail a pour objet de préparer l'arrachement du charbon, avait terminé sa besogne ordinaire. Rien ne marquer aucun de indices qui font connaître la proximité des eaux, et jusqu'à ces mêmes ne se prennent jamais. Le poste des ouvriers dépecoura, qui succédait aux ouvriers et qui abattait la houille, ne se rendit à poste ainsi que le donner la moindre crainte quant à un coup d'eau.

*Les remblayeurs*, qui ont pour mission de remplir avec des déblais de roche la vide produit par l'enlèvement du charbon, s'occupaient du travail qui leur est confié, lorsque le mineur ouvrier monta dans la taille qui se trouvait à 53 mètres suivant l'